

BULLETIN D'ADHESION

Saison 2026-2027

Identité

NOM :	Responsable légal si mineur(e) :
Prénom :	Nom :
Date de naissance :	Prénom :
Nationalité :	Téléphone :
Adresse :	Adresse mail:
Code postal :	
Ville :	
Téléphone :	
Adresse mail :	

Santé

Etes-vous en situation de handicap ? : Oui ☐ Non ☐ (déclaration volontaire, non obligatoire)

☐ Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé

☐ J'ai répondu NON à toutes les questions, je n'ai donc pas de certificat médical à fournir pour prendre ou renouveler ma licence

OU

☐ Je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc y compris en compétition

Licence

Licence compétition ☐ Licence loisir ☐

Honorabilité

Information spécifique à l'attention des licenciés entraîneurs, bénévoles dirigeants et arbitres :

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif (entraîneur, moniteur, coach, bénévole ou rémunéré) et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives (membre comité directeur) et/ou d'officiel technique au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport. A ce titre, si je réponds à l'un de ces cas, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFTA aux services de l'état afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

☐ J'ai compris et j'accepte ce contrôle

En cas de refus, vous ne pouvez plus et vous ne devez plus exercer les missions listées ci-dessus

Droit à l'image et conditions d'utilisation des données

Je soussignée, Mme DURAND Isabelle, la présidente agissant pour le compte de la structure « Les Archers du Golfe », reconnaît que l'adhérent pour lequel j'effectue la saisie, m'autorise à insérer sa photo d'identité sur la licence et qu'il autorise la FFTA à exploiter toutes les photos et vidéos prises dans le cadre des activités fédérales pour des actions publicitaires ou promotionnelles. Cette autorisation est consentie pour le territoire français pour une durée de 10 ans à compter de la captation de mon image. Je reconnais avoir informé l'adhérent qu'il dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concerne (art. 34 de la loi « informatique et liberté ») soit par son espace personnel, soit en contactant directement la Fédération Française de Tir à l'Arc. J'atteste également que l'adhérent a pris connaissance de la réglementation fédérale et s'engage à la respecter.

J'atteste que la personne physique pour le compte de laquelle j'effectue la présente saisie (son représentant légal le cas échéant) a pris connaissance de la réglementation fédérale et s'engage à la respecter.

☐ OUI ☐ NON

☐ J'ai pris connaissance du règlement intérieur, de la charte de déontologie et de l'assurance du club qui sont affichés dans la salle de tir à l'arc de Baden.

Nom du signataire (ou responsable legal)

Date

Signature

TARIFS

Saison 2026-2027

L'adhésion au club (à partir de 7 ans) comprend :

- la licence FFTA pour une saison (du 01/09/2026 au 31/08/2027) + participation au Comité Régional de Bretagne et au comité départemental 56
- l'assurance fédérale
- la participation au fonctionnement du club

Désignation	Option(s) Cocher la case	Tarifs 2026/2027
-------------	-----------------------------	---------------------

ADHESION AU CLUB		
Licence adulte		130,00 €
Licence jeune		110,00 €
Licence découverte (du 01/03 au 31/08) pour une première licence		65 €

PRESTATIONS		
Cours d'initiation		Inclus
Kit d'initiation (indispensable à la pratique) : 6 flèches, 1 carquois, 1 palette, 1 dragonne, 1 protège bras		60,00 €
Prêt d'un arc d'initiation (*) (1ère année de licence)		Inclus
Location d'un arc d'initiation (*) (2ème année de licence ou plus)		60,00 €
Location d'un arc de compétition (*)		120,00 €
Réduction pour une 2ème licence (ou plus) prise par un membre d'une même famille		-20,00 €

TOTAL	
--------------	--

Règlement de préférence par virement bancaire à « Les Archers du Golfe » IBAN : FR76 1600 6360 1160 5960 0681 094 BIC : AGRIFRPP860
--

CAUTION		
(*) Si l'arc sort du club, une caution sera demandée et rendue à la restitution du matériel. Caution annuelle, renouvelée au besoin, et réglée par chèque libellé à « Les Archers du Golfe »		200,00 €